

RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2008 se solde par un **déficit de 20 510,77 €**
avec des produits pour un montant de 262 607,01 €
et des charges pour un montant de 283 117,78 €.

L'analyse du compte de résultat d'exploitation appelle plusieurs commentaires.

1) Les produits

- Diminution des recettes due à une baisse d'activités sur le 2^{ème} semestre (actions jeunes, concert par exemple).
- Répartition des différentes aides et subventions :
 - progression de la subvention Région dédiée au secteur environnement
 - subvention de la Communauté de communes de Broglie
 - diminution programmée des aides liées aux emplois jeunes et emplois tremplin
 - diminution importante (- 30 000€) et inattendue de la subvention municipale et des aides à l'organisation des concerts.

Les provisions normalement dévolues à la fin des financements des emplois aidés ont dû être utilisées pour compenser la réduction de plus 50% de la subvention municipale. De plus, notre ligne de trésorerie a été mise à contribution à la fin de l'année pour payer les charges sociales du dernier trimestre.

2) Les charges

- Les charges de fonctionnement sont en diminution, nous avons serré au maximum le budget pour limiter l'effet de cette situation et réduire le déficit. Réduction des séjours d'été et de la Toussaint pour les + de 11 ans, moins de concerts, diminution de la communication (pas de mj mag en 2008) et diminution des charges de personnel avec le départ d'Angélique au 30 juin 2008.

3) Perspectives

L'ensemble des actions proposées par la MJC est réalisable et finançable.

L'équilibre financier jusqu'alors basé sur la compensation par les aides publiques est il toujours possible ?

Depuis 6 ans la municipalité, par convention, apportait plus de 55000 € soit environ 20 à 25% du budget ; en 2009 il n'est pas envisageable que la MJC compense la différence dans le cas ou le montant serait inférieur. Sans compter une éventuelle diminution des aides de l'Etat dans les prochains mois.

Sur ces bases actuelles, 3 solutions s'offrent à nous :

- Retrouver l'équilibre financier dès cette année avec une subvention municipale à la hauteur de notre programmation, et une recherche de nouveaux partenaires.
- Réduire les actions et/ou les secteurs d'activités,
- Fermer la structure dès que son financement ne sera plus possible.

Le choix de l'Assemblée générale sera déterminant dans les réflexions du Conseil d'administration de ces prochains mois. Pour ces différentes raisons il nous est impossible de vous présenter un budget équilibré ce soir.

Le trésorier,
Michel VASLIN